



Proposition de nouvelle structure tarifaire

Elia Users' Group 5 juin 2014



Principes de base de la nouvelle structure tarifaire



- 1. Output based:** la structure tarifaire doit refléter les services offerts aux utilisateurs de réseau et non les coûts supportés par Elia
- 2. Transparent:** les tarifs et les vecteurs tarifaires sur lesquels ils reposent doivent être intuitifs et facilement compréhensibles
- 3. Simple:** le nombre de tarifs peut substantiellement être réduit

MT provisoire actuelle

- 1. Tarifs de raccordement au réseau**
- 2. Tarifs d'utilisation du réseau**
 1. Tarifs de la puissance souscrite pour le prélèvement;
 2. Tarifs de la puissance complémentaire pour le prélèvement;
 3. Tarifs de la gestion du système pour l'injection et le prélèvement;
 4. Tarifs d'utilisation du réseau pour l'injection.
- 3. Tarifs des services auxiliaires**
 1. Tarif pour la réservation du réglage primaire de la fréquence, la réservation du réglage secondaire de l'équilibre au sein de la zone de réglage belge, la réservation de la réserve tertiaire et le service de black-start ;
 2. Tarif du réglage de la tension et de la puissance réactive ;
 3. Tarif de la gestion des congestions.
 4. Tarif de la compensation des pertes d'énergie active dans le réseau .
- 4. Tarifs pour le maintien et la restauration de l'équilibre individuel des responsables d'accès**
- 5. Tarifs pour taxes, surcharges et les obligations de service public**

Proposition nouvelle MT

- 1. Tarifs de raccordement au réseau**
- 2. Tarifs pour la gestion de l'infrastructure réseau**
 1. Pointe mensuelle
 2. Pointe annuelle
 3. Puissance mise à disposition
- 3. Tarifs pour la gestion du système**
 1. Services de système
 2. Pertes
 3. Energie réactive complémentaire
- 4. Tarifs pour l'intégration du marché**
- 5. Tarifs pour le maintien et la restauration de l'équilibre individuel des responsables d'accès**
- 6. Tarifs pour taxes, surcharges et les obligations de service public**

❑ Harmonisation entre les tarifs pour les GRDs et les tarifs pour les clients directs

- Application des mêmes types de tarifs
- Tarif pour pointe annuelle et mensuelle
- Tarif pour puissance mise à disposition

❑ Suppression du mécanisme de souscription

❑ Suppression d'un groupe de client, passant de 4 à 3

- *Fusion des groupes CVL02 et CVL03*
- *En réseau 380/220/150 ; En réseau 70/36/30 ; A la sortie de la transformation vers la MT*

❑ Suppression des signaux liés aux périodes tarifaires

- La définition fixée ex ante de périodes « peak » tarifaires est difficile et peut induire des signaux contradictoires et incorrects
 - ➔ Mécanisme de *peak load pricing*: Tarifs pour pointes annuelle et mensuelle
- Simplicité et transparence des tarifs: différenciation en tarifs nombreux et (trop) détaillés peu efficiente et efficace

❑ Passage de tarifs basés sur l'énergie brute limitée vers des tarifs basés sur l'énergie nette

- Simplicité et transparence des tarifs
- Output based

❑ Introduction d'un tarif pour les services d'intégration du marché de l'électricité

Tarifs d'accès

Gestion d'infrastructure réseau

Gestion du système

Intégration de marché

1. Tarif pour pointe mensuelle

- En fonction de la consommation réelle
- En fonction du groupe de clients, puissance prélevée ou injectée nette

2. Tarif pour pointe annuelle

- Pointe annuelle sur 12 mois de chacun des utilisateurs du réseau
- En fonction du groupe de clients, puissance prélevée ou injectée nette

3. Tarif pour puissance mise à disposition

- En fonction de puissance (clients directs: contrat de raccordement; GRDs: puissance mise à disposition), groupe de clients

→ Tarifs en fonction du type de point d'accès

1. Tarif pour services de système

- En fonction de énergie prélevée ou injectée nette
- par point d'accès/point de couplage, groupe de clients

2. Tarif pour pertes

- En fonction de énergie prélevé nette, groupe de clients

3. Tarif pour énergie réactive complémentaire

- En concordance avec les dispositifs du RTF

1. Tarif pour services d'intégration du marché de l'électricité

- En fonction de énergie prélevée ou injectée nette, groupe de clients